

Paris, le 4 mai 2020,

Monsieur le Ministre de l'Agriculture,

Lors de ses annonces du 28 avril, le Premier ministre a reporté toute décision de réouverture des lycées à la fin du mois de mai. Dans ces circonstances, nous vous demandons l'annulation de l'oral de l'épreuve anticipée de français de Première STAV. En effet, malgré l'investissement important des enseignants dans la continuité pédagogique, il n'est pas possible de se satisfaire des conditions de préparation à distance de cette épreuve, dont le format a changé avec la réforme. Les élèves actuellement en Première n'avaient pas connaissance des nouvelles modalités l'an dernier en Seconde.

L'éventuelle réouverture des lycées début juin avec un enseignement par groupes de moins de 15 élèves n'offre pas le temps nécessaire pour assurer résilience et raccrochage de tous les élèves, notamment ceux ayant été dans l'impossibilité de travailler régulièrement pendant la période du confinement, les conditions de préparation à un exercice oral répondent à des codes et critères spécifiques.

De plus, pour protéger eux-mêmes ou leurs proches, certains lycéens ou professeurs pourraient ne pas retourner au lycée et continueraient d'étudier ou d'enseigner à distance. Aucune garantie d'égalité n'est donc possible, et cela ne peut qu'être source de stress pour tous. En plus de la question des conditions sanitaires permettant une éventuelle réouverture des lycées sur l'ensemble du territoire et de la possibilité d'interroger de très nombreux candidats en respectant les conditions sanitaires, se pose donc aussi celle de la préparation pédagogique des élèves dans un contexte aggravé par la mise en place de la réforme et de la mise en place pour la première fois, en STAV, d'une épreuve orale.

Nous alertons sur cette question depuis des semaines. Il nous semble que les nouveaux éléments liés au caractère progressif et aux incertitudes du déconfinement imposent une décision rapide et claire à même de rassurer élèves, familles et personnels : les épreuves orales de français ne peuvent se tenir.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre de l'Agriculture, en notre profond attachement au service public d'éducation.

